

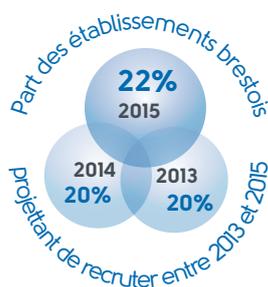
## Le besoin en main-d'œuvre dans le pays de Brest en 2016

### Nette hausse des intentions de recruter

Selon l'enquête réalisée par Pôle emploi et le CRÉDOC, le nombre de projets de recrutement est le plus élevé depuis 2011. Les chefs d'entreprises restent prudents et privilégient les emplois saisonniers. Les recrutements permanents sont également en augmentation cette année contrairement à 2015.

Les embauches jugées difficiles par les employeurs restent à un niveau bas et ne représentent plus qu'une intention sur trois contre 49 % en 2012. Ce phénomène est notamment lié à la croissance de la demande d'emploi qui multiplie les candidatures potentielles. La plupart des difficultés rencontrées seraient dues à des profils inadéquats ou une pénurie de candidats.

A l'échelle nationale, les motifs de recrutement confirment une possible reprise de l'activité économique : 46 % des embauches serviraient à répondre à un surcroît ponctuel de l'activité contre 36 % en 2012. Enfin, pour 44 % des employeurs interrogés, les principales qualités recherchées seraient la motivation et la disponibilité.



**23,10 %** des établissements du bassin brestois projettent de recruter en 2016 (20,1 % en France) 



**11 205** projets de recrutement en 2016, +16 % en un an dont :



**35 %** jugés difficiles par les employeurs 

**56 %** de saisonniers et **44 %** de permanents

## LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE : PREMIER SECTEUR QUI PROJETTE DE RECRUTER

16 % des intentions d'embauche émanent du secteur de la santé et de l'action sociale. L'accompagnement du vieillissement de la population suscite des besoins dans ce domaine. De plus, les familles de métiers concernées présentent une moyenne d'âge plus élevée impliquant davantage de départs à la retraite et donc des besoins de remplacements.

Avec 1 612 recrutements potentiels, l'agriculture et la pêche arrivent en deuxième position. L'aspect saisonnier n'est pas surprenant au vu des activités visées, mais il s'est renforcé ces dernières années passant de 89 % en 2015 à 95 % cette année. Un contexte

difficile peut expliquer cette tendance : baisse du cours des légumes et de la viande porcine, poursuite de l'embargo russe, etc.

La restauration, l'hôtellerie mais aussi le commerce ont augmenté leur perspective de recrutement par rapport à l'année dernière de 500 intentions d'embauche. La reprise de la consommation des ménages et la succession de saisons touristiques dynamiques, amènent les employeurs à accroître leurs embauches.

Après une diminution des besoins exprimés en 2015, l'embauche dans les activités de services administratifs

et de soutien repartent à la hausse en 2016. Cette évolution concerne principalement le recrutement des agents d'entretien de locaux.

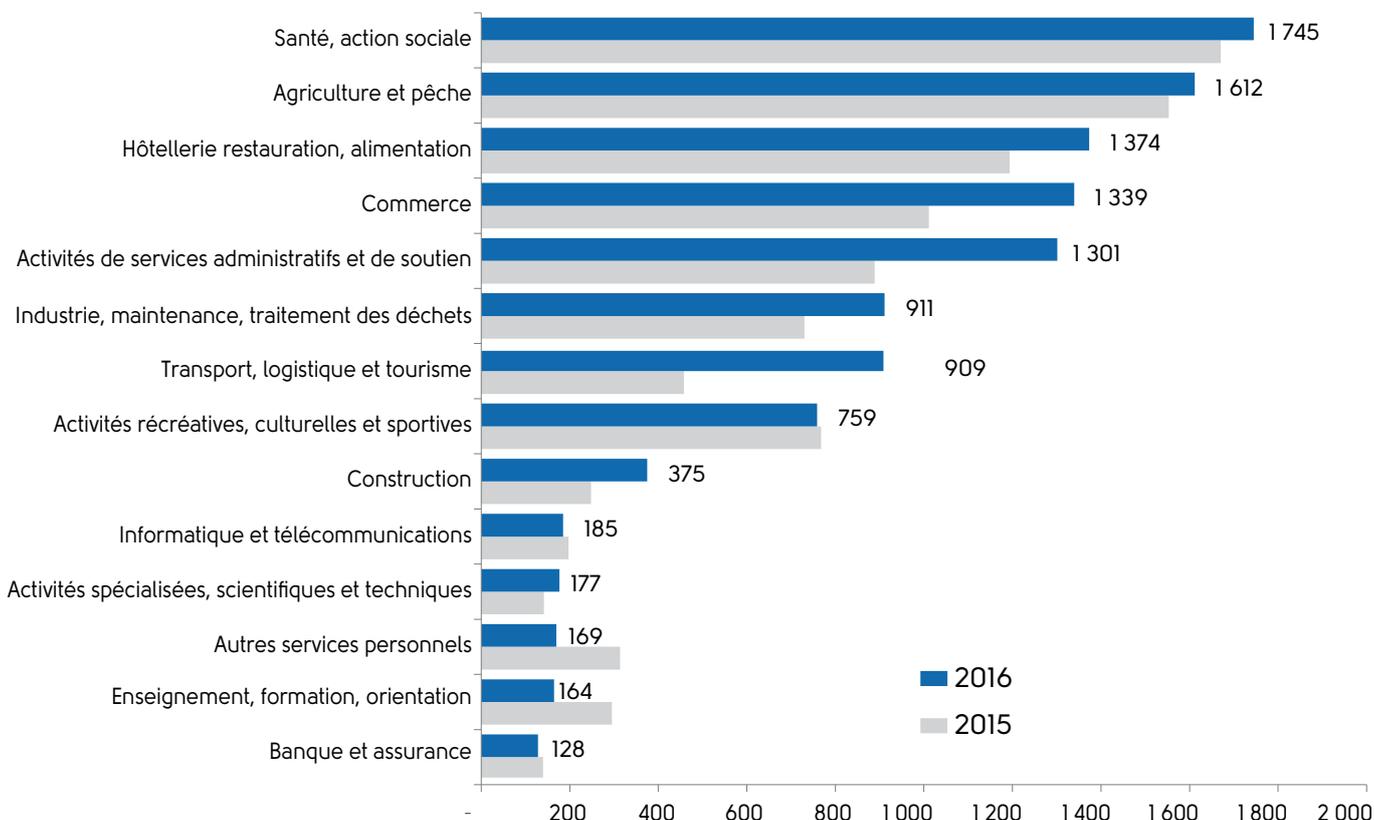
Signal d'une reprise économique locale, le domaine du transport et de la logistique a doublé les projets de recrutement en un an.

La construction semble également montrer des perspectives de reprise. Le nombre de recrutement prévus est de 327, en hausse de 51 % par rapport à 2015. Ce niveau n'avait jamais été égalé depuis 2012.

# 16%

des intentions d'embauche dans le secteur de la santé et de l'action sociale

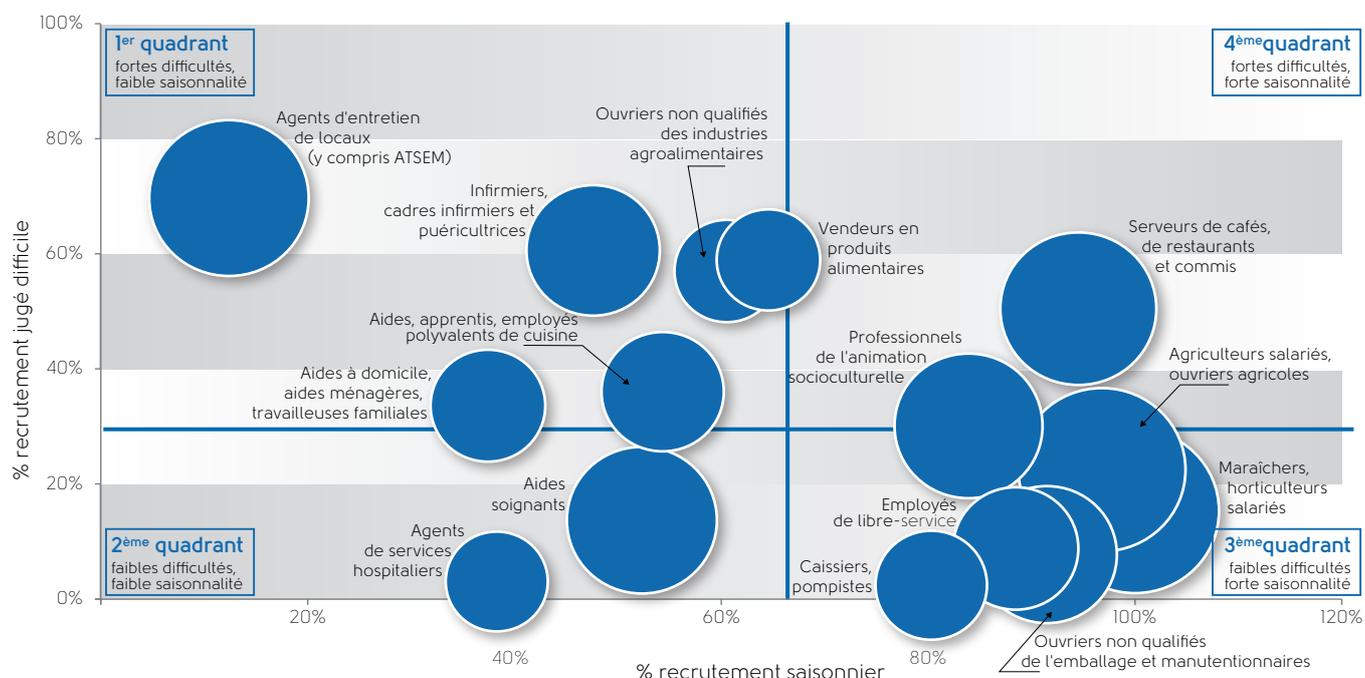
Évolution du nombre de projets de recrutement par secteur d'activité dans le pays de Brest entre 2015 et 2016



## LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS PAR LES EMPLOYEURS

- **Les professions avec de fortes difficultés à l'embauche et à faible saisonnalité (1<sup>er</sup> quadrant)** : les agents d'entretien de locaux apparaissent nettement dans cette section. Les conditions difficiles de ce métier ne favorisent pas le nombre de candidatures et rendent la sélection compliquée. Avec 400 embauches potentielles, les difficultés de recrutement d'infirmiers sont plus grandes cette année. Absents de cette catégorie pour la deuxième année consécutive, les commerciaux seraient moins demandés avec 200 intentions de recrutement seulement. Leurs recherches restent cependant difficiles selon les employeurs enquêtés.
- **Les métiers à faibles difficultés et à forte saisonnalité (3<sup>ème</sup> quadrant)** : Les salariés agricoles ou les maraîchers figurent dans cette catégorie comme l'année dernière. D'autres sont nouveaux comme les caissiers ou les employés de libre-service. L'amélioration récente de la consommation des ménages est sûrement liée à ce nouveau positionnement. Les besoins en ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires ont plus que doublé en un an, signe d'une reprise économique. Une confirmation de cette tendance devrait favoriser le recrutement en CDI sur l'ensemble de ces métiers.
- **Certains métiers ne se détachent pas parmi les 4 quadrants**, comme les ouvriers non qualifiés des industries agroalimentaires ou les vendeurs de produits alimentaires. Cependant, les employeurs craignent des difficultés dans le recrutement de ces métiers. De plus, les 15 métiers les plus recherchés se caractérisent pour la grande majorité par une forte saisonnalité (67 % contre 44 % en moyenne tous métiers confondus).
- **Les métiers rencontrant peu de difficultés et à faible saisonnalité (2<sup>ème</sup> quadrant)** : la santé est le seul secteur représenté dans cette classe. Les aides-soignants et les agents de services hospitaliers représentent 750 projets de recrutement.
- **Les difficultés de recrutement sont fortes et les besoins davantage saisonniers (4<sup>ème</sup> quadrant)** : seuls les métiers de serveur de café, de restaurant et commis, se détachent dans cette catégorie. Comparé à 2015, le taux de difficulté s'est accru. Les besoins sont également plus nombreux grâce notamment à de meilleures fréquentations touristiques ces dernières saisons ou encore à la perspective des fêtes maritimes.

Positionnement des 15 métiers les plus recherchés en fonction des difficultés à les pourvoir et de leur caractère saisonnier - pays de Brest 2016



## CHAMPS DE L'ENQUÊTE ET DÉFINITION

Depuis 2002, Pôle emploi réalise avec le CRÉDOC l'enquête annuelle des Besoins en Main-d'œuvre auprès des employeurs. L'objectif est de mesurer, quel que soit le type de contrat, les intentions d'embauches. Les établissements interrogés sont ceux qui relèvent de l'assurance chômage, mais aussi :

- les établissements sans salarié ayant émis au moins une déclaration préalable à l'embauche au cours des douze derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions,...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles, ...).

L'administration étatique (Ministère, Police, Justice...) et certaines entreprises publiques comme la Banque de France sont exclues du champ.

Au niveau régional, cette définition correspond à 112 680 établissements dont 22 014 ont répondu au questionnaire.

Le Bassin de Brest au sens de Pôle emploi est un territoire qui rassemble les communes de Brest métropole, les Communautés de communes des Pays d'Iroise et des Abers, soit 78 % des emplois du pays de Brest.

Les recrutements dits saisonniers concernent les besoins d'embauches récurrents dus à un surcroît d'activité temporaire. Les recrutements permanents sont toutes les autres embauches.

